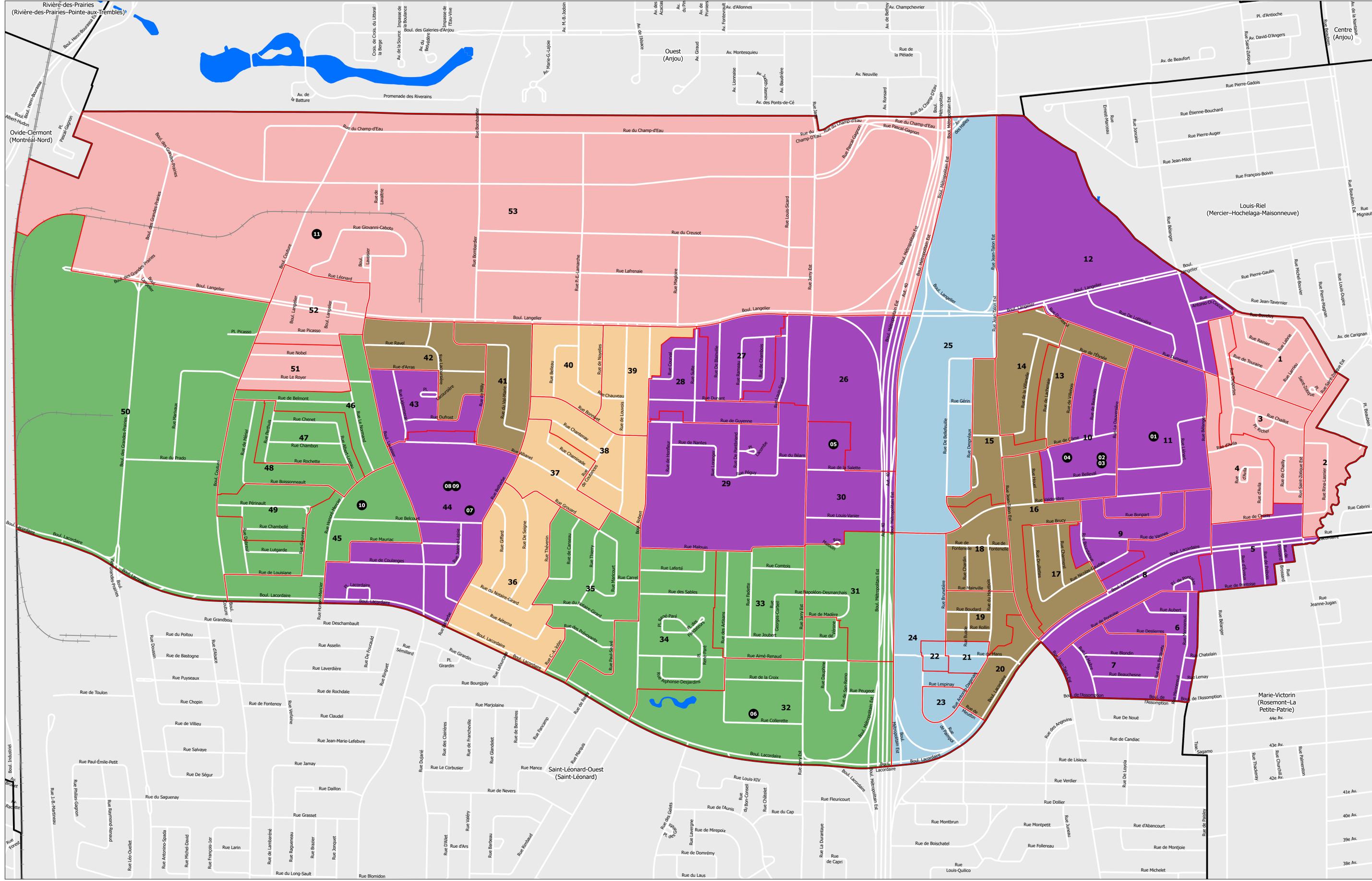


Carte électorale de la Ville de Montréal 2025-2029

Arrondissement: Saint-Léonard Nom du district: Saint-Léonard-Est

ELECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025



Arrondissement de Saint-Léonard		
District électoral de Saint-Léonard-Est (151)		
Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote	
01	Portion du parc Giuseppe Saragat 7225, rue Lacombe Site polyvalente	001-023-004
02	École Lambert-Cloux (CSN) 8025, rue La Beauvoisine - Entrée 1 Gymnase 1	005-006-007-008-009-010-011-012
03	École Lambert-Cloux (CSN) 8025, rue La Beauvoisine - Entrée 1 Gymnase 2	013-014-015-016-017-018-019-020
04	École Marie 6090, rue de Lachenaie - Entrée 1 Gymnase	021-022-023-024-025
05	Écoles primaires 6130, rue Jarry Est Site communautaire	026-027-028-029-030
06	École primaire 8155, rue Collette - Entrée 15 Gymnase 1	031-032-033-034-035
07	École primaire 8735, rue Belcourt - Entrée 1 Gymnase 2 (bassin)	036-037-038-039-040
08	Événement du parc Ferland 8020, boulevard Lanctôt Site 805-046	041-042
09	Portion du parc Ferland 8020, boulevard Lanctôt Site 805-046	043-044
10	École Gabrielle-Roy 8250, rue Honoré-Mercier - Entrée 1 Gymnase	045-046-047-048-049-050
11	Habitations Gérard-Parizeau 8020, boulevard Lanctôt Site communautaire	051-052-053

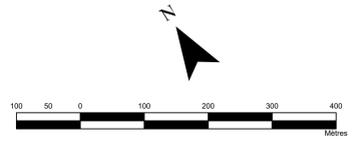
Dans l'arrondissement de Saint-Léonard, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :
 1. Le maire de la ville de Montréal
 2. Le maire de son arrondissement
 3. Le conseiller de la ville de son district
 4. Le conseiller d'arrondissement de son district

Données mises à jour le 2025-10-01 Produit le 2025-10-01 à 11 h

00 Numéro de section
00 Endroit de vote

▬ Limite des districts avoisinants
 ▬ Limite de section
 ■ Ville liée à l'agglomération de Montréal
 ■ Arrondissement de la Ville de Montréal
 ■ Hydrographie
 — Voie ferrée

Note : Les sections de vote adjacente ayant la même couleur représente un bassin de vote.



Note : Cette carte est le produit d'une collaboration entre les équipes de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier, de la Division de la réglementation, de l'accès à l'information et des élections et d'Élections Montréal.